Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260416-DE02CM160426-DE

Dinan Léhon

Affaire n°2 à l'ordre du jour Année 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril 2026,

Sur convocation en date du 10 avril 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la Salle de conseil de Dinan Agglomération (8 Bd Simone Veil – Dinan), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN (Maire), René DEGRENNE (Maire délégué), Chantal BOULOUX, Charles HOUZE, Didier DERU, Odile MIEL-GIRESSE, Tanguy METROPE, Christine MASSART, Grégory PERETOU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Yannick HELLIO, Nathalie MALIDOR, Dominique ORHANT, Olivier BOBIGEAT, Matthieu JOUNEAU, Sonia DABIN, Béatrice SAGORY, Lydie PATRY, Laurent VANDAMME, Yann LUCAS, Camille SOUFFLET, Angèle COUELLAN, Stella CORBES, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Soilihi ABOUDOU, Emilie PINSON, Baptiste THEVELEIN.

ETAIENT EXCUSES : Laurence LE DÛ (pouvoir à René DEGRENNE, Maire délégué), Jacques TOUMINET (pouvoir à Nathalie MALIDOR), Anne-Sophie MORIN (pouvoir à Didier LECHIEN, Maire), Yves KOZIEL (pouvoir à Sonia DABIN), Philippe MORANT (pouvoir à Lydie PATRY), Christelle BOUVIER (pouvoir à Didier DERU), Marina BADOUAL (pouvoir à Anne-Sophie GUILLEMOT), Sandra LE DREAN-SMEJKAL (pouvoir à Charles HOUZE).

VOTANTS : 35

SECRETAIRE : Angèle COUELLAN

* *

CONSEIL MUNICIPAL – Désignation de délégués du Conseil municipal au sein des associations

Rapporteur : M. le Maire

La commune est représentée dans divers organismes extérieurs, notamment associatifs.

Conformément à l'article L.2122-25 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire procède à la désignation des membres du conseil municipal appelés à siéger au sein de ces organismes, dans les conditions prévues par les textes applicables.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260416-DE02CM160426-DE

Il appartient au Conseil municipal de déterminer les représentants appelés à être désignés.

En application de l'article L.2121-21 du CGCT; le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour ces nominations.

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner des délégués du Conseil municipal pour les associations.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-21 ;

Considérant l'installation du Conseil municipal à l'issue des élections municipales du 21 mars 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

1. **D'ACTER** le caractère public du vote ;
2. **DE DESIGNER** les délégués du Conseil municipal dans les associations suivantes :

- Aéroclub : Olivier BOBIGEAT et Matthieu JOUNEAU
- Comité de la Fête des Remparts : Angèle COUËLLAN et Tanguy METROPE
- Enfant dans la Ville : Camille SOUFFLET, Chantal BOULOUX, Charles HOUZE et Stella CORBES

- Comité de Jumelage Dinan-Dinant : Angèle COUËLLAN et Sonia DABIN
- Comité de Jumelage Dinan-Exmouth : Angèle COUËLLAN
- Comité de jumelage Dinan Léhon - Abstatt : Angèle COUËLLAN et Matthieu JOUNEAU

- Ecole Diwan Dinan : Yves KOZIEL
- Ecole Duguesclin : Charles HOUZE et René DEGRENNE (maire délégué)
- OGEC Ecoles primaires de Dinan : Charles HOUZE et Marina BADOUAL

- Conseil de vie sociale Foyer ADAPEI : Odile MIEL-GIRESSE
- Conseil de vie sociale Résidence Yves Blanchot : Nathalie MALIDOR
- Conseil de vie sociale PAX : Nathalie MALIDOR
- Conseil de vie sociale Les Petites sœurs des pauvres : 1 titulaire Nathalie MALIDOR et en suppléant Laurent VANDAMME

- Conseil de vie sociale Résidence du Connétable : Chantal BOULOUX

- La Chamaille : Grégory PERETOU, Christelle BOUVIER et Lydie PATRY
- Horizon Emploi : Christelle BOUVIER
- IME Les Vallées : 1 titulaire +1 suppléant - Odile MIEL-GIRESSE et Chantal BOULOUX

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260416-DE02CM160426-DE

- Mission locale du Pays de Dinan : Anne-Sophie GUILLEMOT
- Steredenn : Odile MIEL-GIRESSE et Lydie PATRY
- Le Gué : Camille SOUFFLET
- Noz Deiz : Lydie PATRY

- Fleurissement Dinan Léhon : Lydie PATRY
- Jardins ouvriers : Laurence LE DÛ
- Plus beaux détours de France : Camille SOUFFLET

- CNAS : Béatrice SAGORY
- Label Ville européenne : Angèle COUËLLAN
- Label Don du sang « ambassadonneur » : Chantal BOULOUX

Et **DECIDE par 30 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS,**

3. **DE DESIGNER** les délégués du Conseil municipal dans l'association suivante :

- La Chamaille : Grégory PERETOU, Christelle BOUVIER et Lydie PATRY

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN



Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260416-DE02CM160426-DE